
◀ **Communiqué de la fédération SUD éducation** ▶

Évaluations nationales : le Ministre essaie d'acheter les enseignant-e-s

Le 17 septembre, le ministre Blanquer écrivait à une organisation syndicale pour lui annoncer que les enseignant-e-s du premier degré qui accepteraient de saisir les résultats des évaluations nationales imposées par le ministère bénéficieraient d'une réduction de 5 heures d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Le ministère montre la fragilité de sa position face aux refus des enseignant-e-s de faire passer ces évaluations. Il en est réduit à proposer un marché de dupes aux personnels.

En proposant une compensation dérisoire pour la quantité de travail requise par la saisie de ces évaluations, le Ministre ne répond pas aux critiques de fonds formulées à l'encontre de ces évaluations incompatibles avec les valeurs et les pratiques d'une école égalitaire, émancipatrice et autogestionnaire que nous promouvons.

La fédération Sud éducation revendique la suppression de ces évaluations et appelle les personnels à ne pas les faire passer.

Ces évaluations nationales ne sont pas obligatoires !

Le ministère a beaucoup communiqué sur ces évaluations, mais il n'a publié au Journal officiel aucune circulaire leur donnant un cadre formel. Il n'y a donc pas cadre réglementaire pour ces évaluations qui puissent les rendre obligatoires. Et non, un simple courrier du DASEN ou du ministère ne suffit pas !